

# Parc national du Mont-Orford

**Territoire protégé. Expérience grandeur nature.**

**Un parc au relief montagneux et à la diversité d'habitats impressionnante où trône le massif du Mont-Orford dans toute sa splendeur. Voilà le territoire protégé que vous vous apprêtez à découvrir. Créé en 1938, ce parc permet la pratique d'activités de plein air en toute saison, tout en jouant son rôle en matière de conservation du milieu naturel.**

# Les coups de cœur de l'équipe

**A**

## Superbe lac Stukely

Magnifique lac accessible pour une multitude d'activités. Son eau est d'une grande qualité et le panorama y est superbe! Depuis la plage, vous pourrez admirer le mont Chauve et la petite île à ses pieds. Sur l'eau, le massif du Mont-Orford et l'île Miner défilent devant vos yeux.

**B**

## Riche tourbière

L'étang Fer-de-Lance dissimule une tourbière qui reçoit des eaux souterraines et de ruissellement fortement minéralisées. Ses conditions écologiques particulières sont propices à l'établissement d'une végétation associée aux habitats marécageux. Profitez de ce tableau naturel lors d'une pause à son belvédère.

**C**

## Direction le Mont-Chauve

Parcourez ce splendide sentier et accédez au sommet dénudé du mont Chauve, qui s'élève à 600 m d'altitude! De là-haut, vous aurez une vue plongeante sur le lac Stukely. Une agréable initiation à la randonnée en montagne, qu'il est possible de faire été comme hiver.

**D**

## Roulez en forêt

Parcourez les sentiers de type *singletrack* de vélo de montagne et sillonnez plusieurs sortes de milieux forestiers. En famille ou entre amis, vous serez sous le charme de cette expérience hors du commun! En hiver, certains de ces sentiers sont accessibles pour la pratique du vélo à pneus surdimensionnés.

**E**

## Défi : les Crêtes

Vous aimez la randonnée en montagne et les défis de taille? Partez à l'assaut des crêtes et cumulez les sommets du massif du Mont-Orford! Du pic de l'Ours, vous aurez une vue imprenable de 360 degrés sur la région.

**F**

## L'hiver au parc

Le parc enchante les adeptes de sports d'hiver de tous les niveaux. Au programme : ski de fond, raquette, vélo à pneus surdimensionnés et randonnée pédestre sur neige. Émerveillement garanti devant la beauté du décor et la quiétude des lieux!

**PCF**

Imprimé sur Sustana Enviro. Ce papier contient 100 % de fibres recyclées durables et il est fabriqué avec un procédé sans chlore. Il est désigné par Garant des forêts intactes<sup>SM</sup> et certifié FSC<sup>®</sup>.

**Photos :** Mathieu Dupuis, Simon Drouin, Jean-Philippe Genest, Gisèle Jomphe, La Halte Studio, Sébastien Larose, JFG Vidéo Production.

# Des sentiers à parcourir

| SENTIERS DE RANDONNÉE PÉDESTRE                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 | LONGUEUR*           | DURÉE* | NIVEAU DE DIFFICULTÉ*                                           | DÉNIVELÉ | LIEU DE DÉPART                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------|-----------------------------------------------------------------|----------|------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                | <b>La Boucle des Trois-Étangs</b> – Une randonnée sur la piste cyclable longeant trois étangs du parc : de l'Ours, de la Cuvette et Martin.                                                                                                     | 5,5 km boucle       | 2 h    | F                                                               | 50 m     | Centre de découverte et de services<br>Le Cerisier   |
|                                                                                                                                                                                | <b>Le Pékan</b> – Rendez-vous jusqu'au refuge Le Castor en visitant la colline des Pins et la colline de la Serpentine.                                                                                                                         | 9,4 km aller-retour | 3 h 15 | I                                                               | 95 m     |                                                      |
|                                                                                                                                                                                | <b>Les Crêtes</b> – Partez à l'assaut des crêtes et cumulez les sommets ! Une marche en montagne spectaculaire jusqu'au mont Orford !                                                                                                           | 18,7 km boucle      | 9 h    | D                                                               | 455 m    | Centre de services<br>Le Bonnalie                    |
|                                                                                                                                                                                | <b>L'Escalier-du-Nord</b> – Escaladez le massif du Mont-Orford jusqu'au pic de l'Ours en passant par le pic de la Roche-Fendue.                                                                                                                 | 12 km aller-retour  | 6 h    | D                                                               | 455 m    |                                                      |
|                                                                                                                                                                                | <b>L'Étang-Fer-de-Lance</b> – Cette agréable balade dans une érablière vous mène à un belvédère offrant un superbe panorama. <b>ATTENTION ! Pour des raisons de protection du milieu naturel, l'accès au belvédère est interdit aux chiens.</b> | 3,5 km boucle       | 1 h 15 | F                                                               | 50 m     |                                                      |
|                                                                                                                                                                                | <b>Le Mont-Chauve</b> – Parcourez ce sentier et accédez au sommet dénudé du mont Chauve, qui s'élève à près de 600 m.                                                                                                                           | 10,6 km boucle      | 4 h    | I                                                               | 310 m    |                                                      |
|                                                                                                                                                                                | <b>La Castorie</b> – Une randonnée sur un chemin forestier qui vous vous amènera à l'étang de la Castorie.                                                                                                                                      | 8,5 km aller-retour | 3 h    | F                                                               | 50 m     |                                                      |
|                                                                                                                                                                                | <b>Le Ruisseau-David</b> – Une douce ascension vers le sommet du mont Chauve.                                                                                                                                                                   | 9 km aller-retour   | 3 h 30 | I                                                               | 290 m    | Stationnement<br>du Parc municipal<br>de l'Érablière |
|                                                                                                                                                                                | <b>Le Ruisseau-des-Chênes</b> – Suivez ce sentier longeant le ruisseau des Chênes. Cette magnifique randonnée à travers les chênes et les hêtres vous mènera au mont Orford.                                                                    | 9,4 km aller-retour | 4 h    | D                                                               | 410 m    | Route 112                                            |
| * Les distances, niveaux de difficulté et durées sont donnés à titre indicatif pour l'aller-retour en période estivale. Les durées ne tiennent pas compte des moments d'arrêt. |                                                                                                                                                                                                                                                 |                     |        | <b>F</b> : Facile <b>I</b> : Intermédiaire <b>D</b> : Difficile |          |                                                      |

Parcours de géocaching Panneaux de découverte Expérience famille Chiens autorisés - [sepaq.com/animaux](https://sepaq.com/animaux)

## Principales règles d'encadrement pour les chiens\*

**Le respect de la réglementation est essentiel.  
L'offre pourrait être revue si un relâchement était constaté.**

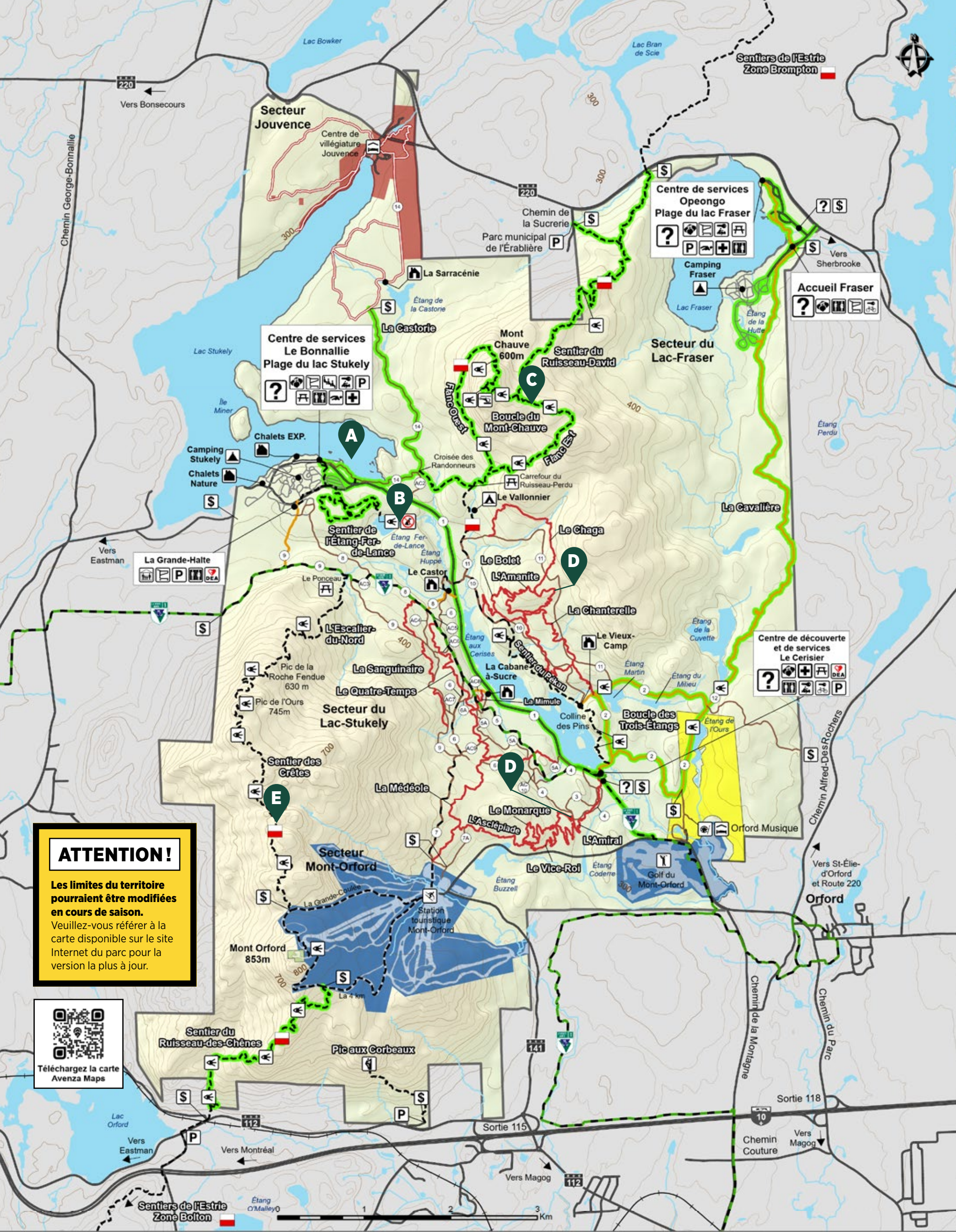
- En tout temps, le chien doit rester dans les endroits autorisés.
- Le chien doit être tenu en laisse et sous surveillance en tout temps.
- La personne responsable doit immédiatement ramasser les excréments de son animal.
- Le chien qui aboie, qui hurle ou qui nuit au bien-être, à la quiétude et à la sécurité des autres visiteurs n'est pas toléré.

\* Toute personne qui contrevient à l'une ou l'autre de ces règles est susceptible de devoir quitter le territoire et/ou de recevoir un constat d'infraction, le cas échéant.

## Endroits autorisés en été

|                         |                                                                                                                                                    |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sentiers</b>         | Le Ruisseau-David, Le Ruisseau-des-Chênes, Le Mont-Chauve, La Castorie et L'Étang-Fer-de-Lance                                                     |
| <b>Pistes cyclables</b> | La Cavalière et La Boucle des Trois-Étangs                                                                                                         |
| <b>Camping</b>          | <b>Secteur du Lac-Stukely :</b><br>boucles Le Frêne et Le Cèdre<br><b>Secteur du Lac-Fraser :</b><br>boucles Le Colvert, Le Branchu et La Bernache |
| <b>Accès nautique</b>   | Centres de location Le Bonnalie (secteur du Lac-Stukely) et Opeongo (secteur du Lac-Fraser)                                                        |





**ATTENTION!**

Les limites du territoire pourraient être modifiées en cours de saison. Veuillez-vous référer à la carte disponible sur le site Internet du parc pour la version la plus à jour.

Téléchargez la carte Avenza Maps

- |                        |                                   |                      |
|------------------------|-----------------------------------|----------------------|
| Accueil / Information  | Chien interdit                    | Location de vélo     |
| Amphithéâtre           | Défibrillateur externe automatisé | Pique-nique          |
| Borne d'autoperception | Dépanneur                         | Plage surveillée     |
| Boutique               | Escalade                          | Point de vue         |
| Camping aménagé        | Golf                              | Premiers soins       |
| Camping rustique       | Hébergement rustique              | Salle communautaire  |
| Centre d'arts          | Hélicoptère                       | Stationnement        |
| Centre de ski alpin    | Hôtellerie                        | Sentiers de l'Estrie |
| Chalet                 | Location d'embarcation            |                      |

- |                                       |                             |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| Piste cyclable                        | Route verte                 |
| Sentier                               | Sentier de vélo de montagne |
| Endroits où les chiens sont autorisés | Sentier Jouvence            |
| Chemin forestier                      | Réseau routier              |
| Voie de service                       | Voie ferrée                 |
| Limite du parc national               |                             |

Territoire sous bail relevant du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- Territoire exploité par la Corporation Ski & Golf Mont-Orford
- Territoire exploité par Jouvence, base de plein air inc.
- Territoire exploité par Orford Musique
- Antennes Télé-Québec

L'information fournie sur cette carte peut changer sans préavis. En cas de disparité, l'information sur le terrain doit prévaloir en tout temps.

Les altitudes sont exprimées en mètres.

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale. Données originales utilisées : Années Banque de données Sipa 2026 Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000 2000

Source des données utilisées : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts © Gouvernement du Québec

# Rendez-vous avec la découverte



Parcours Le Mont-Chauve



## Laissez-vous guider...

Laissez un garde-parc vous transmettre sa passion pour le territoire et la nature qui y est protégée. Que ce soit pour une causerie de soirée à l'amphithéâtre Le Bonnalie, un rendez-vous à la plage ou une randonnée guidée, vous prendrez plaisir à découvrir les beautés du parc. Les petits ne seront pas en reste grâce aux activités spécialement conçues pour eux.

## Géocaching

Tout en parcourant un sentier, participez à une chasse au trésor contemporaine. Le « géocaching » est une façon amusante d'explorer le parc, son histoire et les éléments naturels qui le composent. Pour participer, vous avez besoin d'un appareil GPS ou d'un téléphone intelligent muni d'un GPS intégré pour naviguer jusqu'à une géocache. Chaque géocache est située à moins de 1 m des sentiers aménagés et des infrastructures du parc.

### Bulletin de conservation

## Dans notre nature



Consultez la dernière édition du bulletin pour découvrir nos récentes actions et nos succès en conservation et en éducation.

## Parcours autoguidés

### L'Étang-Fer-de-Lance

Cette agréable promenade dans une érablière vous mènera à un belvédère offrant un magnifique panorama sur l'étang Fer-de-Lance et sur le massif du Mont-Orford. Tout au long du sentier, des **panneaux d'interprétation** vous permettent d'en apprendre davantage sur ces milieux de vie tout à fait fascinants!

### Parcours écologique de l'Étang-aux-Cerises

En canot, explorez l'étang aux Cerises en suivant le parcours écologique autoguidé. L'étang aux Cerises inspire le calme et la détente. Des plantes aquatiques particulières et une faune discrète mais abondante s'y trouvent. À vous de les découvrir!

**Possibilité de location de canots et de kayaks à partir du centre de découverte et de services Le Cerisier.**

## ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE

**Consultez la programmation pour enrichir votre visite.**

Vous y trouverez des activités divertissantes pour explorer le parc sous tous ses angles.



### La Boucle des Trois-Étangs

Fort de sa grande variété d'habitats, ce sentier est propice pour de belles rencontres. À travers cette série de **panneaux d'interprétation**, partez à la découverte des habitants qui peuplent ce secteur.

### Les Crêtes

Tout en escaladant le massif du Mont-Orford, découvrez cette série de **panneaux d'interprétation** disposés le long du sentier des Crêtes, qui vous fera découvrir les richesses de ce lieu.

### Le Mont-Chauve

Parcourez le sentier du Mont-Chauve et profitez d'une série de **panneaux d'interprétation**. On vous dévoile la face cachée de cette tête dénudée!





## Le parc en bicyclette

### LA CAVALIÈRE

Roulez à vélo entre le centre de découverte et de services Le Cerisier et le centre de services Opeongo (secteur du Lac-Fraser) sur une piste de **10,6 km (aller) de niveau facile**. Elle vous enchantera par la beauté de la forêt qu'elle traverse.

### LA BOUCLE DES TROIS-ÉTANGS

**Une belle randonnée de 5,5 km de niveau facile à faire en famille.**

Débutant au centre de découverte et de services Le Cerisier, ce parcours permet d'admirer plusieurs types de forêts et différents points de vue sur les étangs de l'Ours, de la Cuvette et Martin.

### LA ROUTE VERTE

Un tronçon de la Route verte, la piste cyclable transquébécoise, traverse le parc. Il présente un niveau de **difficulté élevé**.

**À vélo, en randonnée ou sur l'eau, mille et une façons de découvrir le parc !**

## Vélo de montagne

Sillonnez les forêts de la vallée de l'étang aux Cerises en empruntant le réseau de sentiers de vélo de montagne de type *singletrack*. Une agréable façon d'allier activité physique et découverte ! Les 13 sentiers totalisent près de 25 km. Le niveau de difficulté varie de facile à difficile.

**N'oubliez pas de vous procurer votre billet de vélo de montagne !** Des tarifs sont applicables pour emprunter les sentiers.

**Vélos à pneus surdimensionnés et vélos de montagne en location selon la disponibilité.**

**Où :** Centre de découverte et de services Le Cerisier  
Accueil du camping du secteur du Lac-Fraser

**Procurez-vous la carte des sentiers au centre de découverte et de services Le Cerisier ou en téléchargeant préalablement l'application mobile Avenza Maps sur votre appareil (sur l'App Store<sup>MC</sup> ou le Google Play Store<sup>MC</sup>).**

## Activités nautiques et location d'embarcations

Le parc national du Mont-Orford propose une foule d'activités aquatiques dans des lieux tout simplement magiques ! Les plages des lacs Stukely et Fraser sont parfaites pour la baignade avec leur bonne qualité d'eau, leurs paysages d'exception et une panoplie d'activités offertes.

**Canots, kayaks, pédalos, planches à pagaie et chaloupes sont offerts en location.**



## EN NATURE, MA SÉCURITÉ, C'EST MA RESPONSABILITÉ

**Les activités en plein air peuvent comporter certains risques.**

Vous devez vous assurer de posséder les compétences et les habiletés requises pour la pratique de l'activité choisie. Il est important de connaître les risques inhérents à cette activité, de respecter vos capacités et de disposer des équipements appropriés. Vous préparer adéquatement constitue le premier pas vers la pratique agréable et sécuritaire de vos activités.

**Pour plus d'information, consulter notre site Web à [sepaq.com/securite](http://sepaq.com/securite)**

## Expérience famille

**Youpi, c'est gratuit !**

Pour les jeunes de 17 ans et moins, l'accès, l'hébergement et le prêt de certains équipements sont gratuits.

L'offre varie d'un établissement à l'autre.



# Conserver pour demain

## Un nid près de l'eau

**Saviez-vous que le plongeon huard ne se débrouille pas très bien hors de l'eau ?** Les adaptations de cet oiseau aquatique en font un excellent plongeur, mais le limitent beaucoup pour des déplacements sur terre. C'est pourquoi, pour établir son nid, il affectionne particulièrement les îlots flottants et les berges des îles loin des prédateurs.

**Il est possible de l'observer (à distance) à l'étang aux Cerises.**



Plongeon huard

## Les bienfaits de la nature sans laisser de trace !

**Saviez-vous que vous pouvez contribuer à la préservation du parc, tout en profitant des bienfaits de la nature ?**

En appliquant les 7 principes Sans trace, vous bénéficierez de ce qu'il y a de plus beau au parc, tout en vous assurant que les personnes qui vous suivront profiteront tout autant de cette nature luxuriante et bénéfique :

1. Se préparer et prévoir
2. Utiliser les surfaces durables
3. Gérer adéquatement les déchets
4. Laisser intact ce que l'on trouve
5. Minimiser l'impact des feux
6. Respecter la vie sauvage
7. Respecter les autres

**Vous avez envie d'en savoir plus ?**

Rencontrez un garde-parc, qui se fera un plaisir de vous donner quelques trucs et astuces. Visitez [sanstrace.ca](http://sanstrace.ca)



## Exotiques et envahissantes !

**Saviez-vous que nous poursuivons nos efforts de contrôle des espèces exotiques envahissantes au parc ?**

Une équipe dédiée à cette mission parcourt le territoire à la recherche de ces envahisseuses et déploie les méthodes de traitement selon les espèces et les milieux. Le roseau commun, le myriophylle à épis et le nerprun sont les principales espèces sur lesquelles des interventions sont réalisées.

**Nous vous rappelons qu'il est important de nettoyer vos embarcations afin qu'elles soient exemptes de tout débris de plantes ou d'organismes nuisibles avant de les mettre à l'eau. Ce petit geste est une précaution efficace pour éviter de transporter des indésirables comme le myriophylle à épis et la moule zébrée d'un plan d'eau à un autre.**

# 5 bons comportements à adopter en nature

## Nos parcs nationaux

reçoivent des millions de visites chaque année. Chaque comportement nuisible peut causer des dommages permanents à l'environnement, en plus d'affecter l'expérience des autres visiteurs. Afin de profiter longtemps de cette nature exceptionnelle, prenons-en soin.



### Restez dans les sentiers et les espaces aménagés

Abstenez-vous de marcher dans le sous-bois et hors des sentiers afin d'éviter de piétiner les plantes et de compacter le sol.



### Ne ramassez pas de bois mort

Afin de préserver le sous-bois, laissez le bois mort sur place. Il servira d'abri à la faune et enrichira le sol après sa décomposition.



### Ne nourrissez pas les animaux

Laissez-les se nourrir eux-mêmes afin qu'ils maintiennent leurs comportements naturels. Gardez tout ce qui est comestible hors de leur portée.



### Gardez vos distances lorsque vous observez la faune

S'ils sont dérangés, les animaux risquent de modifier leur comportement, ce qui pourrait affecter leur alimentation, leur reproduction et leur capacité à communiquer entre-eux.



### Respectez la tranquillité des lieux et le couvre-feu

Le bruit effraie la faune. Les gens visitent les parcs nationaux pour profiter de la nature. Respectez le couvre-feu et évitez de faire du bruit en tout temps.

